## **DEMANDE D'AUTORISATION DE CIRCULATION**



Dans le cadre de travaux impactant la circulation des voies communales ou de zone d'agglomération, veuillez compléter le formulaire ci-dessous et le faire parvenir à la direction des services techniques. <u>Ville de Païta – BP 7 – 98890 PAÏTA</u>, ou par courriel à : <u>secretariat.dst@ville-paita.nc</u>

## ■ Pièces à joindre obligatoirement :

- Plan de situation.
- Plan de signalisation.
- Plan de déviation.

Dans le cas de travaux impactant les voies communales, le demandeur fournira le formulaire de : « demande d'autorisation de voirie ».

Païta, le